

Contrat d'objectifs 2015 – 2018 – Tarn et Garonne

Nom et adresse de l'établissement

Lycée Jean Baylet

20 AV. du Maréchal Leclerc 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Prénom et nom du chef d'établissement

Gislaine ALARY

N° d'établissement : 0820899G

N° de téléphone : 05 63 29 68 30

Courriel : 0820899g@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05 63 29 68 32

Dernière mise à jour le 17/03/2015 00:00:00

Vu :

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

L'article L401-1 du code de l'éducation

Le conseil d'administration réuni le [Cliquez ici pour entrer une date.](#)

L'établissement Lycée Jean Baylet s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2015-2018.

La rectrice

L'IA-DASEN
du Tarn et Garonne

Le chef d'établissement

Hélène Bernard

François-Xavier Pestel

Gislaine Alary

Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

Diagnostic sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin de formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

Etablissement rural au recrutement académique sur certaines filières. Résultats scolaires bons, voire excellents mais sujets à des variations étant donné la faiblesse des cohortes.

Excellente implication des équipes pédagogiques dans la réussite des élèves

Des enseignants porteurs de projets

**Stabilité relative des équipes sur la SEP et création de postes de titulaires sur le Lycée.
Fort renouvellement et rajeunissement des équipes enseignantes**

Vie scolaire impliquée et dynamique tant à l'externat qu'à l'internat

30% des élèves sont internes et 55% sont demi-pensionnaires

La rénovation du Lycée offre un cadre de vie et de travail agréables et fonctionnels

Points forts :

Etablissement de taille moyenne, à échelle humaine

Rapports inter-catégoriels facilités

Possibilité d'un suivi plus individualisé des élèves

Des partenariats forts :

avec les relais institutionnels

avec les professionnels

Offre diversifiée :

Formation initiale et continue

Mixité des publics (élèves et enseignants)

Points faibles :

Importance des CSP défavorisées (42%), pourcentage élevé d'élèves boursiers : 25% au total mais 50% des élèves du LP. 17 boursiers au mérite

Faible investissement des familles et manque d'intérêt pour la scolarité de leur enfant au LP. Mais des progrès sont constatés. Investissement plus important au lycée.

Isolement géographique de l'établissement

Eloignement des centres de culture.

De l'absentéisme, de la démotivation et une attitudes peu scolaires au LP

Poursuite d'études post-bac pour la SEP insuffisante. Au Lycée, manque d'ambition surtout de la part des plus modestes.

Axes de développement :

Mettre en œuvre dans l'établissement le continuum Bac-3/Bac +3

Impulser une culture d'établissement à travers sa politique éducative

Lutter contre les déterminismes sociaux en favorisant l'ouverture des élèves au monde, à la culture et à l'environnement numérique

Contrat d'objectifs

1^{er} levier de progrès :

Objectif :

Mettre en œuvre dans l'établissement le continuum Bac-3/Bac +3

Stratégie de développement :

Mieux informer les parents et les associer dans les décisions d'orientation

Volet orientation de l'AP à formaliser aux différents niveaux : préparation du projet personnel

Prix Paul Sabatier à étendre au LP.

Favoriser les passerelles entre les différentes formations

Interventions des anciens élèves scolarisés dans l'enseignement supérieur.

EGLS au LP

Partenariats avec les professionnels

Développer la passerelle entre enseignement supérieur et enseignement secondaire :

Intervention des représentants des grandes écoles, des BTS, des centres universitaires et de l'armée...

Les Olympiades de mathématiques, le prix Kangourou.

Résultats attendus :

Augmenter le nombre d'inscription sur APB au LP

Augmenter le nombre de candidature en CPGE ou écoles d'ingénieur (élèves à fort potentiel)

Augmenter le nombre et la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur (50% d'une classe d'âge à niveau Bac +3) = suivi des anciens élèves

2^{ème} levier de progrès :

Objectif :

Impulser une culture d'établissement à travers sa politique éducative

Stratégie de développement :

Mise en place de procédures de prise en charge des élèves en difficultés scolaires, sociales et/ou comportementales : cellule de veille, groupe éducatif sport santé, mesures de régulation (exclusions de cours/exclusion-inclusion), tutorat et diffusion de l'information auprès de la communauté éducative.

Projets communs mixant les classes et les publics : dans le cadre d'activités sportives, de l'accompagnement personnalisé, de l'internat, du CESC, de l'atelier théâtre, voyage linguistique.

Mise en valeur des réussites collectives : portes ouvertes, expositions de travaux, concours artistiques, les prix...

Formaliser un outil de communication sur l'élève dans le cadre de l'AP au LP.

Progressions communes: s'accorder sur les objets d'étude par discipline

Evaluations par matière : devoirs communs, examens blancs
Conseils de classe trimestriels pour les entrants en 2nde Professionnelle et des bilans de mi-
semestre pour les classes de 1^{ère} et Terminales professionnelles.

Résultats attendus :

Diminution du taux d'absentéisme et de décrocheurs
Diminution du nombre de passages à l'infirmerie, du nombre de sanctions et du nombre de
punitions
Augmentation des résultats aux examens
Augmentation de la participation des parents aux réunions et aux conseils de classe du LP

3ème levier de progrès :

Objectif :

Lutter contre les déterminismes sociaux en favorisant l'ouverture des élèves au monde, à la
culture et à l'environnement numérique

Stratégie de développement :

Stage des élèves de la voie professionnelle et BTS à l'international

Voyages d'étude dans la filière générale et la filière professionnelle et développer les
échanges linguistiques

Actions humanitaires par des partenariats locaux (exemple La Croix Rouge)

Mise en place d'un parcours culturel structuré, cohérent et varié à tous les élèves de
l'établissement, par des sorties culturelles encadrées et se référant aux programmes scolaires

Accueil régulier d'expositions et partenariats avec les structures culturelles locales

Dynamique de clubs ou d'ateliers (théâtre, cinéma, BD...)

Un parcours cohérent et critique d'EMI en adéquation avec les autres enseignements

Résultats attendus :

Nombre de stages à l'étranger au lycée professionnel, de classes et d'élèves concernés

Nombre de voyages scolaires organisés, d'élèves et de classes concernées

Nombre d'actions humanitaires engagées au sein du Lycée, élèves et classes ayant pu en
bénéficier

Nombre de projets culturels menés dans le Lycée, d'élèves et de classes ayant pu en bénéficier

Enquête statistique sur le parcours culturel des élèves réalisée au cours de l'année de Terminale

Retour sur les expositions visibles au sein du Lycée (enquête par questionnaire)

Validation ou non du B2i Lycée pour les élèves ayant suivi le parcours de culture numérique

Observations éventuelles :

Cliquez ici pour entrer du texte.